

Questions - réponses

→ Questions

Message reçu le 18/01/2014

Bonjour,

Je me tourne vers vous car je cherche un texte de lois sur l'obligation de vaccination de la typhoïde en section STL biotechnologies.

Nous ne souhaitons pas effectuer ce dernier mais le lycée nous l'oblige.

Dans l'attente de vous lire, recevez mes salutations distinguées.

← Réponse

1 - Il existe, sur le site 3RB, une fiche de synthèse récemment actualisée traitant des vaccinations : <http://www.esst-inrs.fr/3rb/afftexte.php?p1=vaccinations>

En particulier celle contre la fièvre typhoïde

« 3. Vaccination obligatoire contre la fièvre typhoïde

Il n'existe pas d'obligation vaccinale dans le cadre des formations visées par l'arrêté du 6 mars 2007. La vaccination contre la fièvre typhoïde n'est obligatoire que pour les personnels de laboratoire d'analyses de biologie médicale. Cette obligation ne concerne que les personnels exposés au risque de contamination (soit essentiellement les personnes qui manipulent des selles). »

Il y est aussi noté :

« 5. Préparation au baccalauréat STL spécialité Biotechnologies

Il n'y a ni vaccination obligatoire ni vaccination recommandée par les textes réglementaires pour les élèves préparant un baccalauréat Sciences et Technologies spécialité Biotechnologies.

L'autorisation de manipuler des produits biologiques découle du résultat de l'évaluation des risques. L'équipe enseignante utilisera le document unique d'évaluation des risques fait pour les personnels pour l'élargir à l'évaluation des risques avec/pour les élèves.

En particulier, seront pris en compte les paramètres suivants :

- *le respect des bonnes pratiques de laboratoire (matériel plastique à usage unique...),*
- *l'utilisation de produits biologiques contrôlés,*
- *la mise en œuvre des mesures de protection collective puis individuelle,*
- *le niveau de formation de l'élève. »*

2 - Outre les textes de référence cités au 6), le calendrier de vaccinations et de recommandations vaccinales 2013 **selon l'avis du Haut Conseil de la santé publique** peut être également consulté : http://www.esst-inrs.fr/3rb/afftexte.php?p1=calendrier_vaccinal_2013.